



Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires
500, boul. Crémazie Est, Montréal, Qc H2P 1E7 Canada
Tél: (514) 383-7335 Fax: (514) 384-2139
Courrier électronique: afides@afides.org
Site Internet: afides.org

Candidature au Comité de suivi des OING
Pour la section thématique *Éducation, formation, enseignement supérieur et recherche*
Lettre de motivation

Par la présente, l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) pose sa candidature au Comité de suivi des OING, pour la section thématique 3 (Éducation, formation, enseignement supérieur et recherche).

Cette candidature est motivée par l'engagement de l'AFIDES en faveur du développement de la société civile dans l'espace francophone, par sa connaissance des instances francophones et par sa volonté de contribuer à l'émergence d'une société civile francophone crédible, organisée et solidaire.

1 ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'AFIDES est une ONG constituée de 22 sections nationales accréditées (Belgique (Communauté française Wallonie-Bruxelles), Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada-Ontario, Canada-Québec, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Liban, Luxembourg, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie), et d'autres en formation (Algérie, Haïti, Maroc, Mauritanie, Rwanda, etc.). Chacune de ces sections regroupe des directeurs/chefs d'établissements et leurs collaborateurs intéressés à promouvoir les objectifs de l'Association, qui vise à faciliter les échanges professionnels et favoriser leur contribution à la gestion d'une éducation de qualité.

En vue de collaborer avec les institutions internationales, l'AFIDES a établi des relations officielles avec l'Organisation des Nations Unies (DPI et ECOSOC) et l'UNESCO. Dans ce contexte, notre Association a participé à diverses conférences internationales, dont le WOCSOC World Civil Society Conference (Montréal, 1999) et le Forum du Millénaire (Nations Unies, 2000).

2 ENGAGEMENT DANS LA FRANCOPHONIE

Notre Association collabore avec les institutions de la Francophonie depuis de nombreuses années. Elle a contribué à des projets avec plusieurs organismes (Assemblée parlementaire de la Francophonie, Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), et ONG francophones.

Un partenariat constant s'est développé avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), notamment avec la Direction Éducation et Formation professionnelle et technique. Des collaborations ont également été réalisées entre l'AFIDES et la Direction du développement social et de la solidarité, la Direction des langues et de l'écrit, le Fonds des inforoutes, Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) et l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la communication (INTIF).

3 ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

L'AFIDES a été accréditée auprès des instances francophones, en Catégorie A, dès la première Conférence des OING, tenue à Paris en 1994. Depuis lors, elle a participé aux réunions du Comité de suivi des OING, et en a assuré le secrétariat pendant plus de dix ans.

En vue de favoriser la communication entre les OING, l'AFIDES a mis en place et animé, d'abord avec le soutien de l'AIF et ensuite sur ses propres fonds, le site Internet des OING francophones (<http://oing.francophonie.org>). Ce site présente les textes statutaires régissant les relations entre la Francophonie et sa société civile, les travaux des Conférences des OING et les rapports des réunions du Comité de suivi depuis sa fondation en 1994. Il permet à chaque ONG de se faire connaître. Une Liste de nouvelles, comprenant 250 abonnés, diffuse les informations émises par les ONG membres du réseau.

L'AFIDES a participé à toutes les Conférences des OING depuis 1994, et a présidé la dernière conférence, tenue à Québec en 2000.

4 ENGAGEMENT EN ÉDUCATION

L'AFIDES œuvre dans les systèmes d'éducation de plus de 25 pays de l'espace francophone, dont une majorité au Sud. Comme le chef d'établissement, qui doit gérer l'éducation en collaboration étroite avec les autorités de tutelle, les enseignants, les parents et les partenaires sociaux, notre Association souhaite collaborer avec toutes les ONG intervenant dans le domaine éducatif en vue de favoriser la cohérence et la synergie des efforts. C'est ainsi que l'AFIDES participe, en collaboration avec la CONFEMEN et l'AIF, à l'organisation des *Assises francophones de la gestion scolaire* qui réuniront à Madagascar, en avril 2006, des représentants des ministères, des enseignants, des parents et des autres partenaires scolaires, en vue d'adopter un plan d'action visant à améliorer la gestion de l'éducation.

Nous croyons que cet événement pourra rassembler plusieurs ONG autour d'un projet commun, celui d'améliorer la qualité de l'éducation grâce à une synergie de toutes les composantes de la gestion scolaire.

Par ailleurs, le Comité de suivi regroupant des représentants de toutes les sections thématiques de la programmation francophone, l'un de ses mandats prioritaires devrait être de favoriser l'établissement de passerelles entre ces diverses sections. Il faudra déterminer comment chacun de ces secteurs peut contribuer davantage à la réalisation des objectifs des autres secteurs.

5 VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

À notre sens, le rôle du Comité de suivi consiste à dépasser les intérêts de chacun et de favoriser l'émergence d'une vision commune du développement de la société civile en Francophonie et de sa contribution au projet francophone.

Forts de notre expérience de plus de dix ans dans ce domaine, nous croyons que le Comité de suivi devra agir sur deux plans : remplir les rôles qui lui sont confiés par les instances francophones, et adopter un plan stratégique en vue du développement de la société civile francophones.

5.1 Rôles institutionnels

Le Comité de suivi, comme la Conférence des OING dont il émane, ont été créés par les instances francophones en vue de remplir des mandats spécifiés dans les Directives. Le Comité

de suivi devra s'assurer de répondre à ces besoins institutionnels. Et, à notre sens, le meilleur moyen d'y répondre sera de favoriser l'émergence d'une société civile organisée et solidaire, sur laquelle les opérateurs pourront s'appuyer pour orienter et réaliser leur programmation.

5.2 Développer la société civile francophone

À ce jour, les OING, OSC et ONG francophones agissent d'une manière isolée. Le Comité de suivi pourrait jouer un rôle important dans le développement d'une vision intégrée de la société civile francophone, dans sa concertation et son action concertée.

5.2.1 Définir une vision

La Francophonie ne peut se développer sans un apport considérable de sa société civile. Il faudrait d'abord que celle-ci se concertent et se développent une vision commune du développement à promouvoir dans son aire géographique.

Dans ce but, il faudra que le Comité de suivi clarifie la notion de société civile, ainsi que son rôle en son sein. Puisqu'il ne regroupe que les organisations internationales, il devra définir son rôle par rapport aux ONG et OSC nationales qui contribuent grandement au développement au plan national.

Paradoxalement, le Comité de suivi devra également examiner sa « dépendance » par rapport aux instances francophones. Tout en collaborant étroitement avec le secteur gouvernemental, la société civile doit garder une certaine autonomie pour pouvoir jouer pleinement son rôle.

5.2.2 Communiquer

Le premier défi du Comité de suivi sera de développer un réseau de communication avec les OING et les OSC. La mise en place d'un site Internet, comprenant des modules d'information, un Forum de discussion et une liste de diffusion nous semble essentielle.

Ensuite, il faudra assurer l'animation de ces moyens de communication, et favoriser l'adoption d'habitudes de communication et de partage parmi les OING et OSC.

5.2.3 Contribuer

Une fois établis la vision et les moyens de communication, le Comité de suivi devrait être en mesure de remplir les mandats qui lui sont confiés par les instances francophones.

La société civile pourra alors, comme tous le souhaitent, remplir son rôle de force de proposition et de moteur de développement dans l'espace francophone.

* * * * *

En conclusion, l'AFIDES sollicite le poste de représentant pour la section thématique Éducation, formation, enseignement supérieur et recherche en raison de son expérience et de son engagement avéré dans le développement de la société civile francophone.

Elle souhaite obtenir ce mandat afin de poursuivre la contribution qu'elle y a amorcée depuis plusieurs années.